



Paris, le 23 juin 2009

Gilles MOINDROT
Secrétaire Général

SNUipp-FSU

128, Bd Auguste Blanqui
75013 PARIS
Tél. 01 44 08 69 30
Fax 01 44 08 69 40

à

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le comité des droits de l'enfant de l'ONU vient d'émettre un avis sur la conformité de *Base Elèves* avec les recommandations du Comité des droits humains.

Cet avis confirme les réticences que nous exprimons régulièrement sur cette base de données.

Le Comité, dans son avis prononcé le 11 juin, s'est notamment dit préoccupé par « l'insuffisance de dispositions légales propres à prévenir son interconnexion avec les bases de données d'autres administrations ». Il présente deux exigences : que les parents aient un droit de rectification et d'effacement du fichier et que les accès à celui-ci soient véritablement sécurisés.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, d'entendre ces exigences formulées par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU et de mettre *Base Elèves* en conformité avec ces recommandations.

Dans ces conditions, nous vous demandons par ailleurs de renoncer au retrait de fonction envisagé à l'encontre de M. Jean-Yves Le Gall, directeur d'école dans le département de l'Isère.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Gilles MOINDROT